

Document consolidé

fixant la composition du Conseil Territorial de Santé du territoire de démocratie sanitaire de la Haute Garonne prenant en compte

l'arrêté n°2022-1622 du 11 avril 2022, l'arrêté n°2022-134 du 19 avril 2022,

l'arrêté n°2022-3076 du 17 juin 2022

l'arrêté n°2022-4727 du 24 octobre 2022

l'arrêté n°2023-2566 du 3 juillet 2023

l'arrêté n°2023-4112 du 1^{er} septembre 2023

Article 1 : Le conseil territorial de santé est composé de 50 membres ayant voix délibérative, répartis au sein de 5 collèges. La durée du mandat des membres du conseil territorial de santé est de cinq ans, renouvelable une fois.

Article 2 : Les sénateurs et députés du département sont membres de droit du Conseil Territorial de Santé.

Article 3 : Le 1^{er} collège est composé de **représentants des professionnels et offreurs des services de santé**, il comprend 28 membres :

- **1a) Six représentants des établissements de santé dont trois représentants des personnes morales gestionnaires et trois présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement, sur proposition de la fédération représentant ces établissements**

Titulaires	Suppléants
Mme Patricia LE MOIGN Directrice CH MURET (FHF)	M. Bertrand PERIN Directeur CH ST GAUDENS (FHF)
M. Fabrice DERBIAS Directeur Clinique de l'Union SAINT JEAN (FHP)	M. Benjamin GUIRAUD-CHAUMEIL Directeur Clinique Aufrery PIN- BALMA(FHP)
M. Alexis LAFAGE Directeur SSR Pouponnière André Bousquairol VILLENEUVE TOLOSAN (FEHAP)	M. Paul GEMAR Directeur Clinique Monié VILLEFRANCHE DELAURAGAIS (FHP)
Pr Fatemeh NOURHASHEMI Présidente CME CHU TOULOUSE (FHF)	Dr Marie Odile SABY Présidente CME CH MURET(FHF)
Dr Jean-Marc GUEBLE Président CME Clinique de Verdaich GAILLAC-TOULZA (FHP)	A désigner (FHF)
Dr Nathalie CAUNES-HILARY Présidente CME Institut Claudius Regaud TOULOUSE (UNICANCER)	Dr Laurence PEREZ Présidente CME Clinique d'Occitanie MURET (FHP)

- 1b) Cinq représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées, sur proposition des groupements et fédérations représentatifs des institutions sociales et médico-sociales

Titulaires	Suppléants
Mme Véronique GEMAR Directrice Résidence Maisonneuve VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS	Mme Christèle CAMMAS Directrice générale Association Résilience OCCITANIE-Réso
Mme Allia PILLON Directrice EHPAD le Pastourel et EHPAD Cécile Bousquet BESSIERES	Mme Amandine MARIE Directrice EHPAD FRONTON et VILLEMUR- SUR-TARN
M. Stéphane PAREIL Directeur général Association Régionale pour la Sauvegarde de l'Enfant de l'Adolescent et de l'Adulte TOULOUSE (ARSEAA)	A désigner
Mme Sophie MANE Direction Transformation et Développement (ASEI)	Mme Nathalie GAUZIN Directrice YMCA COLOMIERS
Mme Bernadette RODRIGO Directrice association solidarité familiale TOULOUSE	Mme Régine DELES Directrice générale ADPAM

- 1c) Trois représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité, désignés à l'issue d'un appel à candidatures

Titulaires	Suppléants
Mme Thérèse CONSONNI Co-Directrice CPIE Terres Toulousaines	Mme Antoinette FOUILLEUL Présidente territoriale Association Addictions France
Mme Bénédicte HALLARD Service interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé TOULOUSE	Mme Margaux FETE IREPS
M. Yann LAPEYRE Coordinateur régional Médecins du Monde	Mme Sophie WILFRED- FLESSEL Plateforme Santé Précarité Hôpital Joseph Ducuing TOULOUSE

- 1d) six représentants des professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé, sur proposition conjointe des unions régionales des professionnels de santé

Titulaires	Suppléants
Dr Michel BISMUTH URPS Médecins	Dr François ESCAT URPS Médecins
Dr Yvan MACHETO URPS Médecins	Dr Jean-Louis PUECH URPS Médecins
Dr Philippe CUQ URPS Médecins	Dr Laurent CASBAS URPS Médecins
Dr Charles DEGUARA URPS Pharmaciens	Mme Elsa NUSSET MORIN URPS Orthoptistes
Dr Morgane MOULIS URPS Biologistes	Mme Aurélie ICHE URPS Orthophonistes
M. Laurent SADA URPS Masseurs Kinésithérapeutes	Mme Pascale CAZANEUVE URPS Infirmiers

- **1e) Un représentant des internes en médecine, désigné par une organisation qui les représente**

Titulaire	Suppléant
A désigner	A désigner

- **1f) Cinq représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé, des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires et des communautés psychiatriques de territoire, désignés à l'issue d'un appel à candidatures**

Titulaires	Suppléants
A désigner	A désigner
Dr Michel DUTECH MSP NAILLOUX	Mme Sophie RENARD MSP CARBONNE
M. Goulven ROSE Directeur DAC31	Mme Daniil TAHORA Réso périnatalité Occitanie
Dr Maurice BENSOUSSAN Vice-Président CPTS TOULOUSE OUEST	M. Nicolas HOMEHR Président CPTS SUD TOULOUSAIN
Dr Pascal MARIE Communauté Psychiatrique de Territoire TOULOUSE	Pr Christophe ARBUS Président de l'assemblée médicale Communauté Psychiatrique de Territoire TOULOUSE

- **1g) Un représentant des Etablissements assurant des activités d'Hospitalisation à Domicile, sur proposition de l'organisation regroupant le nombre de plus important de ces établissements**

Titulaire	Suppléant
Mme Florence SOULA ETCHEGARAY Directrice HAD Clinique Pasteur TOULOUSE	Mme Martine SEMAT Santé Relais Domicile TOULOUSE

- **1h) Un représentant de l'ordre des médecins, désigné par le président du conseil régional de l'ordre**

Titulaire	Suppléant
A désigner	A désigner

Article 4: Le 2^{ème} collège est composé de **représentants des usagers et associations d'usagers du système de santé**. Il comprend 10 membres :

- **2a) Six représentants des usagers des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 du code la santé publique, désignés à l'issue d'un appel à candidatures**

Titulaires	Suppléants
Mme Nicole FLORENS Présidente France Alzheimer Haute-Garonne	Mme Ginette ARIAS Présidente France Alzheimer Haute-Garonne
Mme Sabine IGLESIAS Présidente Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)	Mme Josette ARVIEU Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques UNAFAM
Mme Marie Christine GOURDRE Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)	M Gérard REYSSEQUIER Sésame Autisme Haute Garonne
Mme Natacha MARTI FNATH Grand Sud	Mme Yolande MARTY DEMANET AGAPEI 31
Mme Nicole RISBEC Association des Stomisés du Sud-Ouest (ASSO)	M. Jean Paul SOUBAIGNE ARSLA
Mme Evelyne LUCOTTE-ROUGIER Présidente UNAPEI	Mme Cécile RIGAL-VINEL Association HUNTINGTON

- **2b) Quatre représentants des usagers des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées, sur proposition des conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie**

Titulaires	Suppléants
Mme Francette DESCLINE Association Française Myopathie (AFM)	Mme Sandrine LARAN Association AmisPlégiques
Dr Catherine COUSERGUE GIHP	Mme Michèle CHARNAY Association d'adultes dyslexiques et de Parents d'Enfants DYSlexiques (APEPDYS MP)
Mme Anne FARENC-BEDEL Union Départementale des Retraités FO	M. Robert BOYER Fédération des associations des retraités de l'artisanat et du commerce de proximité FENARAC
M. Henri RANCE Union Confédérale des Retraités CFDT	M. Sélim FARES Union Nationale des Retraités et Pensionnés CFTC

Article 5 : Le 3^{ème} collège est composé de **représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements**. Il comprend 7 membres :

- **3a) Un conseiller régional, désigné par la Présidente du Conseil Régional**

Titulaire	Suppléant
Pr Vincent BOUNES Conseiller régional	M. Guillaume DE ALMEIDA CHAVES Conseiller régional

- **3b) Un représentant des conseils départementaux, désigné par l'Assemblée des Départements de France**

Titulaires	Suppléants
M. Sébastien VINCINI 1 ^{er} Vice-président du Conseil Départemental	M. Alain GABRIELI Vice-président du Conseil Départemental

- **3c) Un représentant de la protection maternelle et infantile, désigné par le président du conseil départemental**

Titulaires	Suppléants
Dr Marie Françoise GAU Chef de service Centre Départemental de planification et d'éducation familiale	A désigner

- **3d) Deux représentants des communautés de communes, désignés par l'Assemblée des communautés de France**

Titulaires	Suppléants
M. Hugo CAVAGNAC Président de la Communauté de Communes du FRONTONNAIS	A désigner
M. Jean-Pierre DUPRAT Vice-président de la Communauté de Communes CAGIRE GARONNE SALAT	A désigner

- **3e) Deux représentants des communes, désignés par l'Association des Maires de France**

Titulaires	Suppléants
M. Jacques SEBI Maire de MONTRABE	M. Xavier BOISSEZON Adjoint au maire de VIGOULET-AUZIL
M. Jean-Marc BERGIA Maire de SAUBENS	Mme Lucia VIDAL Conseillère municipale de CASTANET-TOLOSAN

Article 6 : Le 4^{ème} collège est composé de **représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**. Il comprend 3 membres :

- **4a) Un représentant de l'Etat dans le département, désigné par le préfet du département**

Titulaire	Suppléant
A désigner	M. Bertrand LE ROY Directeur départemental de la Cohésion Sociale de la Haute-Garonne

- **4b) Deux représentants des organismes de sécurité sociale, sur proposition conjointe des organismes locaux**

Titulaire	Suppléant
M. Laurent NGUYEN Président CAF 31	Mme Marie-Line BRUGIDOU Présidente CPAM 31
Mme Laurence D'ALDEGUIER Présidente MSA MP Sud	Mme Véronique DELAGNES CHARASSON Médecin Conseil Chef MSA MP Sud

Article 7 : Le 5^{ème} collège est composé de deux **personnalités qualifiées** :

Titulaires
Mme Elvire DE ALMEIDA LOUBIERE Fédération Nationale de la Mutualité Française
M. Jérémy BOS Directeur de l'ADIMEP

MAJ le 1^{er} juillet 2023